

Une nouvelle plainte pour apologie du terrorisme déposée contre Rima Hassan

INFO LE POINT. Une nouvelle plainte pour « apologie du terrorisme » a été déposée à l'encontre de l'eurodéputée LFI ce lundi 30 décembre 2024.

Par [Nora Bussigny](#)

Publié le 31/12/2024 à 12h13

Alors qu'elle publiait mi-octobre et de nouveau mi-décembre sur son compte X (ex-Twitter) des appels à légitimer, et même à « rejoindre la résistance armée palestinienne », la députée européenne Rima Hassan est de nouveau visée par une plainte, cette fois-ci émanant de l'Observatoire juif de France, représenté par Me Déborah Journo et Me Rachel Lefèvre.

La plainte, que *Le Point* a pu consulter en exclusivité, s'accompagne de plusieurs captures d'écran des tweets de la députée franco-syrienne et fait état de la radicalité d'un discours de soutien au [Hamass](#) de plus en plus assumé.

« Rima Hassan pourrait se rendre coupable d'apologie du terrorisme »

Comme le rappelle la plainte dans le détail, il n'existe aujourd'hui « aucune force armée régulière palestinienne combattant dans le cadre de la guerre qui sévit actuellement dans la bande de Gaza », seulement le Hamass et ce depuis 2005. « En outre, le terme de « résistance armée palestinienne » est le terme employé par le Hamass lui-même pour se définir dans sa charte fondatrice, de 1988 », précise la plainte remise ce lundi au procureur de la République.



Rima Hassan

@RimaHas · [Suivre](#)



Si les franco israéliens sont autorisés à servir dans l'armée israélienne tout en jouissant des acquis de la double nationalité. Tout franco palestinien doit pouvoir rejoindre la résistance armée palestinienne dont la légitimité est reconnue par les résolutions des nations unies [Voir plus](#)

4:41 PM · 18 déc. 2024



7,7 k



Répondre



Copier le lien

[Lire 1,5 k réponses](#)

Par conséquent, en appelant dans un long tweet posté le 18 décembre dernier « tout Franco-Palestinien » à « pouvoir rejoindre la résistance armée palestinienne », Rima Hassan pourrait se rendre coupable d'apologie du terrorisme et aurait donc incité à commettre « un crime ou un délit ». « Il y a une vraie surenchère de la part de Mme Hassan », nous confirme Me Rachel Lefèvre, coautrice de la plainte.

« Elle donne le sentiment de se croire intouchable et que ce qu'elle dit serait parfaitement

justifié. À partir du moment où personne ne l'arrête, elle ne peut que continuer, raison pour laquelle la plainte a son utilité car il faut que cela entre dans un débat public ! Car ce n'est pas qu'une question de sémantique : elle assume la légitimité du Hamas et appelle même à rejoindre la résistance armée », détaille l'avocate.

« Un appel déguisé à rejoindre le Hamas »

Après plusieurs plaintes pour apologie du terrorisme notamment, la plainte déposée ce lundi 30 décembre revient à nouveau sur la participation de la députée européenne à une manifestation pro-Hamas en Jordanie, [une information révélée](#) en août par *Le Point*.

Me Déborah Journo, coautrice de la plainte pour l'Observatoire juif de France, dit avoir déjà fait les frais fin novembre d'une cabale menée par Rima Hassan sur ses réseaux sociaux après avoir soutenu l'interdiction d'une conférence de la députée Insoumise à Sciences Po Paris. « Elle m'a visée directement sur Twitter et Instagram, ce qui m'a valu de très nombreux messages. Cela a fini par se calmer quand Sciences Po a fait appel. Rima Hassan a également tenté d'entrer sur notre groupe WhatsApp privé "Action Avocats". Nous avons rejeté ses deux demandes car on ne laisse pas entrer n'importe qui », relate Me Déborah Journo. Contactée à ce sujet, Rima Hassan n'a pas encore donné suite à nos sollicitations.

Pour l'avocate, qui rappelle que Rima Hassan est très suivie sur les réseaux sociaux, particulièrement par la jeunesse, cette accumulation de plaintes à l'encontre de la députée européenne montre qu'il « faut agir ». « Ce n'est pas forcément contre elle, mais c'est aussi pour notre pays et notre jeunesse. Il faut rétablir la loi et la légalité, et Rima Hassan sort de la légalité. Ce n'est pas pour rien que son parti, La France insoumise, soutient [le projet de loi d'abrogation du délit d'apologie du terrorisme](#)... Il s'agit ni plus ni moins dans les tweets de Mme Hassan d'un appel déguisé à rejoindre le Hamas, appel lu par de nombreux jeunes abonnés sur ses réseaux sociaux », conclut Me Déborah Journo.